

« Introduction à la programmation neuro-linguistique (PNL) »

Public :

Professionnels des RH et de la communication, à toutes personnes en contact avec un public : consultants, formateurs, coachs, fonctions RH (DRH, chargés de recrutements, bilans de compétences, orientation de carrière), médiateurs, managers, commerciaux, enseignants et éducateurs, responsables de la qualité, professions médicales, paramédicales et thérapeutes.

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Durée de formation :

21 heures

3 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 35 29 86 90 ou par email : jnoizet@gmail.com

Objectifs :

Accroître l'efficacité de ses relations professionnelles, développer un dialogue professionnel qui facilite l'atteinte de résultats opérationnels.

Moyen et modalité :

Distanciel.

Alternance de théorie et de cas pratiques?

Moyens Techniques :

Espace de formation individuel en ligne. Mise à disposition en ligne de documents supports

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 20/11/2023

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaires.

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à MADAME JUSTINE NOIZET sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Béatrice SERRAJ

05 57 29 20 12

b-serraj@crfh.handicap.fr

MDPH

MDPH 64 Cité Administrative - Rue PIERRE BONNARD 64000 PAU

05 59 27 50 50

mdph.pau@mdph64.com

Le Prix :

600,00 €.

Document actualisé le 20/11/2023

Contact :

Justine Noizet
jnoizet@gmail.com
06 35 29 86 90

QUELQUES CHIFFRES:

Taux de satisfaction :	Nombre de stagiaire :	Taux de réussite :
100 %	1	100 %

« Introduction à la programmation neuro-linguistique (PNL) »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Bienvenue et introduction à la PNL

Durée : 5mn

Objectif : Accueil des participants et présentation du fonctionnement de la plateforme.

Chapitre 1 : Message de bienvenue

Chapitre 2 : Comment se passe la formation ?

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Comprendre la philosophie de la PNL

Durée : 7h

Objectif : A l'issue du module, le stagiaire sera capable de définir la PNL ; de nommer au minimum 2 applications de la PNL ; de nommer au moins 5 postulats de la PNL ; comprendre les règles éthiques et déontologiques de la pratique de la PNL.

Chapitre 1 : Histoire de la PNL

Chapitre 2 : Définition de la PNL

Chapitre 3 : Applications de la PNL

Chapitre 4 : Code déontologique de la PNL

Chapitre 5 : Postulats de la PNL

Chapitre 6 : Evaluation

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : La construction du modèle du monde

Durée : 3h

Objectif : A l'issue du module, le stagiaire sera capable de nommer les trois types de filtres et les trois processus linguistiques ; nommer les sept éléments structurels d'une expérience ; nommer les cinq états possibles.

Chapitre 1 : Définition du modèle du monde

Chapitre 2 : Structure des expériences des individus

Chapitre 3 : Cadre de la PNL

Chapitre 4 : Étapes du processus de changement

Chapitre 5 : Evaluation

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Les éléments du rapport interpersonnel

Durée : 7h

Objectif : A l'issue du module, le stagiaire sera capable de comprendre les qualités des excellents communicants pour les reproduire ; formuler un feed-back constructif ; utiliser les attitudes relationnelles et la synchronisation pour faciliter la communication.

Document actualisé le 20/11/2023

Chapitre 1 : Compétences des excellents communicants
Chapitre 2 : Critères d'un feed-back constructif
Chapitre 3 : La calibration
Chapitre 4 : Aptitudes relationnelles et les niveaux de directivité
Chapitre 5 : La synchronisation
Chapitre 6 : Evaluation

...

Évaluation Module 4

MODULE 5 : Transformer un problème en objectif

Durée : 4h

Objectif : A l'issue du module, le stagiaire sera capable de créer un ancrage efficace pour lui-même et accompagner une autre personnel à en créer un. Il sera aussi capable de désactiver un ancrage pour lui-même et pour et pour une autre personne.

Chapitre 1 : Formulation d'objectif
Chapitre 2 : Ancrage de ressource
Chapitre 3 : Désactivation d'ancrage
Chapitre 4 : Evaluation

...

Évaluation Module 5

CV du formateur

Noizet Justine

45 allées Marines - 64 100 - Bayonne - France - jnoizet@gmail.com -
Portable : 06 35 29 86 90

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

NATUROPATHE - À SON COMPTE (DEPUIS 2014)

Actions :

Accompagnement de plus de 1 000 clients pour atteindre des objectifs de santé.
Utilisation de la PNL depuis 2020 pour aider les clients à changer durablement.

Compétences :

Sens de l'écoute, bienveillance, vulgarisation. Adaptabilité. Communication.

FORMATRICE dans différentes écoles de naturopathie - ISUPNAT, IFNAT, CNR André Lafont à Rochefort, IFSH de Nantes (DEPUIS 2018)

Actions :

Création et animation de cours à des classes de taille différentes (6 à 90 élèves) en ligne et en présentiel.

Liste des différents cours : anatomie et physiologie, complément alimentaire et micronutrition, exercice physique et gymnastique des organes, relation d'aide, hygiène de la femme enceinte et du nourrisson, techniques respiratoires, gestion du stress et des émotions, pratique de la consultation naturopathique, accompagnement des personnes âgées

Compétences :

Conception des cours et création de support. Animation interactive. Sens de l'organisation et rigueur. Transmission du savoir et esprit de synthèse. Adaptabilité.



FORMATION SCOLAIRE

2024-2013 : Praticien en naturopathie - ISUPNAT

2013-2008 : Expert en ingénierie des Biotechnologies - SUP'BIOTECH



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Autres certificats :

2023 : Ennéagramme - COMMUNICATION ACTIVE

2019-2022 : Maître-praticien en PNL - INSTITUT REPÈRE / COMMUNICATION ACTIVE

2018-2019 : Accompagnement à la libération des perturbations émotionnelles (ALPÉ) -

2018 : Éducation thérapeutique du patient - IREPS/ARS

Autres compétences :

Création d'ateliers, de conférences et de cours pour divers publics : sportif (comité départemental olympique et sportif) ; jeune adultes (service civique)

Document actualisé le 20/11/2023

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MADAME JUSTINE NOIZET en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MADAME JUSTINE NOIZET a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MADAME JUSTINE NOIZET, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 20/11/2023

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MADAME JUSTINE NOIZET » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MADAME JUSTINE NOIZET » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MADAME JUSTINE NOIZET », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MADAME JUSTINE NOIZET ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MADAME JUSTINE NOIZET » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « MADAME JUSTINE NOIZET » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MADAME JUSTINE NOIZET », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MADAME JUSTINE NOIZET » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MADAME JUSTINE NOIZET » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 20/11/2023

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MADAME JUSTINE NOIZET » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MADAME JUSTINE NOIZET ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« MADAME JUSTINE NOIZET », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MADAME JUSTINE NOIZET » au Client. « MADAME JUSTINE NOIZET » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MADAME JUSTINE NOIZET » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MADAME JUSTINE NOIZET » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MADAME JUSTINE NOIZET »

Document actualisé le 20/11/2023

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MADAME JUSTINE NOIZET » ou par voie électronique à : « MADAME JUSTINE NOIZET ». En particulier, « MADAME JUSTINE NOIZET » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MADAME JUSTINE NOIZET » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de BAYONNE sera seul compétent pour régler le litige.